

Registre des motions du conseil municipal

Date de la
réunion : 22 mai 2018

N° de la
réunion : 13

N° de la motion	Proposeur	Second proposeur	Description de la motion	Pour	Contre	Abstention	Adoptée
18-171	Rochon	Sheppard	Adoption de l'ordre du jour après modification.	6			à l'unanimité
18-172	Sheppard	Rochon	Procès-verbal de la réunion municipale n° 01 daté du 9 janvier 2018.	6			à l'unanimité
18-173	Akumalik	Rochon	Procès-verbal de la réunion municipale n° 02 daté du 23 janvier 2018.	6			à l'unanimité
18-174	Rochon	Sheppard	Procès-verbal de la réunion du comité plénier de l'ingénierie et des travaux publics daté du 25 janvier 2018.	6			à l'unanimité
18-175	Akumalik	Dobbin	Première lecture du règlement en matière d'urbanisme (QBDC)	6			à l'unanimité
18-176	Akumalik	Dobbin	Seconde lecture du règlement en matière d'urbanisme n° 855	6			à l'unanimité
18-177	Dobbin	Sheppard	Deuxième lecture du règlement municipal en matière de zonage n° 856.	6			à l'unanimité
18-178	Rochon	Papatsie	Entendu que la Iqaluit Christian Fellowship et la Islamic Society of Nunavut figurent maintenant au programme d'exemption de taxes foncières; l'exemption de taxe de la Iqaluit Christian Fellowship prend effet en date de leur première demande, c'est-à-dire le 29 mai 2017.	6			à l'unanimité
18-179	Sheppard	Rochon	Entendu que le budget d'investissement est augmenté d'un montant de 2,2 millions de dollars pour le projet de la sous-division de Joamie Court; les fonds seront transférés de la réserve du fonds pour les terres vers le fonds général.	6			à l'unanimité

18-180	Rochon	Sheppard	Entendu que le conseil approuve le programme de commandites.	6			à l'unanimité
18-181	Akumalik	Rochon	Entendu que le conseil recommande qu'une lettre/proposition soit envoyée au Arctic College afin que l'établissement considère ajouter un diplôme en loisirs à leur programme d'études offert au Nunatta Campus à Iqaluit.	6			à l'unanimité
18-182	Akumalik	Rochon	Entendu que le relevé de terrain SK 18-005 pour diviser le lot 139, plan 3896 en deux (2) parcelles est approuvées.	6			à l'unanimité
18-183	Dobbin	Sheppard	Entendu que le conseil approuve : 1. la demande de permis d'aménagement DP 17-063 pour le lot 20, bloc 3, plan 4611 pour permettre d'aménager deux (2) habitations jumelées, conformément aux conditions habituelles de la Ville, à toutes les conditions jugées pertinentes énumérées dans la pièce jointe 2, et comme le montre la pièce jointe 3 du plan, que la Ville a reçue le 16 avril 2018; 2. une dérogation à l'article 9.4 du règlement de zonage 704 pour réduire la marge de la cour arrière exigée de 6,0 mètres à 3,9 mètres; 3. une dérogation à l'article 9.6 du règlement de zonage 704 pour réduire la longueur de façade minimum d'un lot de 24,0 mètres à 12,5 mètres.	6			à l'unanimité

18-184	Sheppard	Akumalik	Entendu que le conseil approuve la demande d'aménagement DP 18-001 pour le lot 882, plan 2152 (North 40) pour la construction d'un immeuble à logements pour les travailleurs, conformément aux conditions habituelles de la Ville, à toutes les conditions jugées pertinentes énumérées dans la pièce jointe 2, et comme le montre la pièce jointe 3 du plan; entendu que le personnel apporte des conditions modifiées aux fins d'évaluation par le conseil concernant les conditions jugées pertinentes 3 à 12.	6			à l'unanimité
18-185	Sheppard	Rochon	Entendu que la demande d'Inuit Heritage Trust, « Continuing Archaeological Inventory and Assessment of Peregrine Diamonds Ltd. Mineral Exploration Activities on the Chidliak Property, Hall Beach Peninsula, Southeast Baffin Island, est approuvée.	6			à l'unanimité
18-186	Rochon	Sheppard	Entendu que la demande du Nunavut Research Institute, « Canada's Arctic Waste Future: A Pilot Project. », est approuvée.	4	3		adoptée
18-187	Rochon	Sheppard	Entendu que la réunion est prolongée.	6			à l'unanimité
18-188	Rochon	Sheppard	Le conseil entre en huis clos à 20 h 58.	6			à l'unanimité
18-189	Rochon	Sheppard	Le conseil retourne en séance ordinaire à 21 h 15.	6			à l'unanimité
18-190	Sheppard	Rochon	règlement	6			à l'unanimité
18-191	Akumalik	Dobbin	Le conseil ajourne ses travaux à 21 h 17.	6			à l'unanimité